

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Parcours-renforce-en-2nde-du-bricolage-pour-remplacer-la-prepa-seconde>



école & société



Parcours renforcé en 2nde : du bricolage pour remplacer la prépa-seconde

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : mardi 1er avril 2025

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le parcours renforcé en 2de GT et 2de pro est destiné à consolider les compétences de cycle 4 des élèves qui auront échoué au DNB. Il remplace la classe de prépa-seconde qui devait accueillir les élèves ayant échoué au brevet.

Un parcours à la main des établissements

À compter de la rentrée 2026, les élèves qui auront échoué au diplôme national du brevet (DNB) « bénéficieront » de 2 h de renforcement par semaine. L'inscription dans ce dispositif n'est pas obligatoire. Il pourra être mis en place sur toute ou partie de l'année et son organisation sera laissée à la main des lycées, préservant ainsi l'autonomie des établissements. Les lycées généraux et technologiques ne recevront pas de dotations supplémentaires. Le dispositif sera donc mis en place sur fonds propres.

Finalement, il serait plus juste de dire que les élèves *pourront bénéficier* et non qu'ils *bénéficieront* de ce dispositif !

Un parcours pour quoi faire ?

Dire que ce dispositif ressemble à une coquille vide n'est pas exagéré. Non seulement, il n'y a aucune obligation à le mettre en place mais le contenu est très évasif. Il est destiné à consolider les compétences du cycle 4 et renforcer le projet d'orientation. Selon la future note de service, ce parcours renforcé pourra s'appuyer sur d'autres dispositifs tels que l'accompagnement personnalisé, les stages de remise à niveau et le tutorat.

Et pour les lycées pro qui accueillent la majorité des élèves concernés ?

Les lycées professionnels accueillent la quasi-totalité des élèves qui actuellement n'ont pas le DNB, ce qui représente 25 % de leurs élèves de seconde.

Pour ces lycéens, un accompagnement pourra leur être proposé sous différentes formes telles que le tutorat, le mentorat ou tout autre dispositif mis en place au sein de l'établissement. Les matières abordées ne se limiteront pas uniquement au français ou aux mathématiques. L'heure de projet sera aussi utilisée pour ce dispositif, ainsi que les moyens actuellement alloués à la classe de prépa-seconde. On peut interroger la cohérence d'un tel choix puisqu'à l'heure actuelle l'heure de préparation au projet concerne tous les élèves. Les quelques moyens venus des prépa-seconde ne suffiront pas.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa se félicite de l'abandon de deux mesures du *Choc des savoirs* : le DNB obligatoire pour poursuivre sa scolarité en 2de et les classes de prépa-seconde. Cependant, le parcours renforcé ne permettra pas de rattraper les difficultés des élèves qui entrent en 2de.

Pour le SE-Unsa, des moyens importants doivent être donnés à l'école et au collège pour que les élèves entrent en classe de 2de sans ces difficultés de maîtrise du socle. Dès lors, un tel dispositif n'aurait pas lieu d'être.

Enfin, le SE-Unsa s'interroge sur la non prise en compte des élèves de CAP dans ce dispositif. Les difficultés qu'ils peuvent rencontrer seraient-elles sans importance ?